**Challenge senior des golfs 9 trous de Bretagne**

Cette compétition se joue par équipes de 6 joueurs/club\* sur 2 tours. Chaque club est libre de la composition de son équipe qui pourra être différente à chaque tour. La veille du tour auquel ils participeront, les joueurs devront avoir au moins 50 ans et les joueuses au moins 50 ans.

* **Index :** inférieur à 35.5 lors du contrôle des inscrits de chaque tour. Possibilité pour chaque équipe d’engager 1 joueur d’index supérieur à 35.4 : celui-ci verra son index ramené à 35.4 pour la prise en compte de son résultat net.
* **Formule de jeu** : Stableford
* **Marques de départ :**
  + « Rouges » pour les Dames
  + « Jaunes »  pour les Messieurs
* **Terrains retenus pour 2016 :** 
  + **Aller LANNIRON** l
  + **Retour** : LANCIEUX
* **Droit d’inscription** (green fee + droit de jeu) = 120€ par équipe et par tour

Règlement à effectuer directement à l’AS du club recevant.

Le bulletin d’inscription sera envoyé 1 semaine avant la date et devra être retourné au club organisateur au plus tard 6 jours avant la date de la compétition. La liste des 6 joueurs ainsi que le remplaçant est impérativement nominative.

* **Classement par équipes** : Pour chaque tour, le total des points stableford de chaque équipe sera effectué en retenant ses 5 meilleurs résultats de la manière suivante :
* Les 2 meilleurs résultats en points stableford BRUT
* Les 3 meilleurs résultats en points stableford NET des 4 autres joueurs de l’équipe non retenus en brut.

**Le meilleur total de points stableford sur les 2 tours déterminera le club vainqueur.**

En cas d’égalité, le départage se fera sur les résultats en brut : d’abord en comparant le cumul des points bruts sur les 2 tours, puis si nécessaire, les meilleurs résultats en brut, puis les 2èmes meilleurs résultats en brut, etc.

* **Classements individuels** : Pour chaque tour, un classement individuel par série :
  + **1ère série :** jusqu’à 18.4 → 1 brut 2 nets
  + **2ème série :**  de 18.5 à 35.4 → 3 nets

\*Toutefois, si à la date limite d’inscription du 1er tour, le nombre d’équipes engagées est égal ou inférieur à 9, les clubs engagés auront la possibilité d’inscrire une 2ème équipe dans la limite de 12 équipes inscrites au total. Dans cette éventualité, les clubs souhaitant engager 2 équipes devront le proposer dès l’inscription du 1er tour. Les 2èmes équipes retenues seront prises par ordre d’inscription avec priorité aux clubs recevant.

Au 2ème tour, les équipes ayant participé au 1er tour seront prioritaires à l’inscription.